



## Séance du 14 Mars 2014

Convocation du 7 mars 2014

Absents excusés : CHATAIGNER Stéphanie, GEORGELIN Jean-Luc, GROLLEAU Frédéric, LAIDET Alan

Secrétaire de séance : Mr Guillaume BRIN

Madame Stéphanie CHATAIGNER donne pouvoir à Monsieur Dominique BEAUFRETON

Monsieur Jean-Luc GEORGELIN donne pouvoir à Madame Josette GUITTON

Monsieur Frédéric GROLLEAU donne pouvoir à Monsieur Patrice PASQUIER

Monsieur Alan LAIDET donne pouvoir à Madame Lydia MENARD

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

### 1 – Budget Communal

#### a/ Compte de Gestion 2013

Pas d'observation ni réserve sur le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Receveur.

#### b/ Compte Administratif 2013

- section de fonctionnement : + 653 469,68 €

- section d'investissement : - 134 766,55 €

Total : + 518 703,13 €

auxquels il faut déduire les dépenses engagées ou restes à réaliser pour un montant de 106 000,00 €.

➡ somme disponible à reprendre au budget primitif 2014 : + 412 703,13 €

#### c/ Budget Primitif 2014

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Communal	<b>1 647 051,13 €</b>	<b>1 571 321,74 €</b>	<b>3 218 372,87 €</b>

## Section de Fonctionnement

	Chapitres	Pour mémoire Budget Primitif + Décision Modificative 2013	Budget Primitif 2014
	DEPENSES DE L'EXERCICE	1 725 018,42	1 647 051,13
011	Charges à caractère général	361 056,00	329 238,00
012	Charges de personnel	294 100,00	320 400,00
65	Autres charges de gestion courante	300 082,00	298 383,00
014	Atténuation de produits	5 400,00	9 500,00
66	Charges financières (intérêts des emprunts)	101 500,00	97 100,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	6 616,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	59 104,59	8 855,19
022	Dépenses imprévues	15 375,83	26 958,94
023	Virement à la section d'investissement	587 900,00	550 000,00

	RECETTES DE L'EXERCICE	1 725 018,42	1 647 051,13
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	72 700,00	78 000,00
72	Travaux en régie	30 000,00	7 500,00
73	Impôts et Taxes	690 175,00	698 341,00
74	Dotations, subventions de participations	325 552,00	325 636,00
75	Autres produits de gestion courante	95 000,00	100 000,00
013	Atténuation de charges	1 000,00	-
77	Produits exceptionnels	7 500,00	17 871,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	-	7 000,00
002	Reprise résultats antérieurs	503 091,42	412 703,13

### Les Taux d'imposition et les produits 2014 :

	Bases prévisionnelles 2014	Taux 2013 + 0,5 %	Nouveaux Produits
<b>Taxe d'habitation</b>	<b>1.591.000</b>	<b>14,92 %</b>	<b>237.444</b>
<b>Foncier Bâti</b>	<b>1.485.000</b>	<b>19,68 %</b>	<b>292.216</b>
<b>Foncier non Bâti</b>	<b>79.700</b>	<b>40,00 %</b>	<b>31.879</b>

### Le détail des subventions aux associations :

Associations hors sport	Subventions accordées	Associations Sportives	Subventions accordées
ADMR	1 000,00 €	Gymnastique féminine	630,00 €
Agriculteurs	390,00 €	Football	1 241,00 €
Amis de la Santé	120,00 €	Football (salle du foot)	756,00 €
ARMHA	164,40 €	B.M.X.	551,00 €
APEL Romag'Noël	700,00 €	Eveil Sportif	-
Bibliothèque	2 500,00 €	Eveil Danse – Zumba	-
CATM	180,00 €	Volley Ball	-
Ecolmômes Publique	100,00 €	Cyclisme	-
Association Française des Sclérosés en Plaques	250,00 €	Badminton	524,00 €
Goala (Burkina Faso)	300,00 €	Marcheurs Romagnons	551,00 €
Les Restos du Cœur	148,00 €		
Multi Act'Enfance	42 000,00 €		
Ecole – Contrat d'association	118 902,00 €		
<b>Total associations hors sport</b>	<b>166 754,40 €</b>	<b>Associations Sportives</b>	<b>4 253,00 €</b>
<b>Total toutes associations : 171 007,40 €</b>			

Participation aux écoles : 456,00 €/élève de classe élémentaire

632,40 €/élève de classe maternelle

## La section d'Investissement

### **Dépenses avec les restes à réaliser :**

- Résultat d'investissement	134 766,55
- Dépenses imprévues	109 000,00
- Remboursement du capital des emprunts	109 304,00
- Option de tirage sur ligne de trésorerie (pour remboursement)	700 000,00
- Subventions d'équipement au SIEML	24 000,00
- Acquisitions, aménagement de terrains	150 000,00
- Acquisition matériel et outillage technique	1 000,00
- Acquisition mobilier	5 751,19
- Acquisition matériel divers (frigo mairie, illuminations, matériel divers...)	15 000,00
- Constructions et réparations de bâtiments	30 000,00
- Constructions et réparations de voirie (mur du cimetière)	28 000,00
- Restauration des collections et œuvres d'art (vitraux)	7 000,00
- Voirie Rue des Forges et Rue de la Mairie	250 000,00
- Travaux en régie	7 500,00
	<hr/>
	<b>1 571 321,74</b>

### **Recettes :**

- Affectation du résultat	240 766,55
- Prélèvement sur section de fonctionnement	550 000,00
- FCTVA – T.L.E.	34 000,00
- Subvention réserve parlementaire (parvis de l'Eglise)	35 000,00
- Option de tirage sur ligne de trésorerie	700 000,00
- Cessions d'immobilisations (caveaux)	2 700,00
- Amortissement frais d'études et subventions d'équipement	8 855,19
	<hr/>
	<b>1 571 321,74</b>

## **2 – Budget « Domaine de la Croix des Rouleaux »**

### a/ Compte de Gestion 2013

Pas d'observation ni réserve sur le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Receveur.

### b/ Compte Administratif 2013

- section de fonctionnement :	0,00 €
- section d'investissement :	<u>0,00 €</u>
Total :	0,00 €

### c/ Budget Primitif 2014

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Domaine de la Croix des Rouleaux	<b>642 841,35</b>	<b>735 172,70</b>	<b>1 378 014,05</b>

### **3 – Travaux rue des Forges – Marché avec la SARL Bouchet Voirie Environnement : contrat de sous-traitance**

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue des Forges, le conseil municipal avait attribué le marché à la SARL Bouchet Voirie Environnement lors de sa séance du 28 novembre 2013.

Cette même société présente aujourd'hui une déclaration de sous-traitance pour la réalisation des bordures. Il s'agit de la société EIFFAGE Travaux Publics Ouest basée à Saint Hermine. La mission de sous-traitance correspond à un montant maximum HT de 11.000 euros.

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer l'acte de sous-traitance.

### **4 – Contrat de maintenance informatique (dématérialisation)**

La Trésorerie ayant demandé à la commune de dématérialiser sa comptabilité, il a fallu acquérir un logiciel dématérialisation auprès de la société CERIG. Le logiciel est installé et fonctionne bien. Dorénavant, la commune doit prévoir sa maintenance. La société CERIG propose donc un contrat de maintenance pour ledit logiciel d'un montant de 180 euros HT/an. Le contrat serait signé pour trois années, avec une révision annuelle. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **5 – Convention avec la commune de Torfou pour la répartition des charges de fonctionnement de l'école privée de La Romagne**

Il s'agit d'une convention entre la commune de La Romagne et celle de Torfou afin de fixer le montant de participation versé par Torfou pour les charges de fonctionnement de l'école privée de La Romagne.

Torfou verserait donc une somme globale de 2.611,35 € répartie comme suit :

		Nombre d'enfants de Torfou inscrits à l'école de La Romagne	Participation de Torfou
Maternelle	632,40	3	1.897,20 €
Primaire	238,05	3	714,15 €

Cette convention serait signée et valable pour l'année 2013-2014. Chaque nouvelle année, la convention devra être revue afin de déterminer le nombre d'enfants inscrits à La Romagne. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **6 – Régime indemnitaire**

Monsieur le Maire décidé d'annuler ce point et reporte la question à une prochaine réunion de conseil.

### **7 – Informations diverses**

#### a/ DIA

- 10 rue des Hortensias

Il s'agit de la vente d'une maison d'habitation cadastrée AB 42 pour une surface totale de 544 m<sup>2</sup>

- 12 rue de Bel-Air

Il s'agit de la vente d'une maison d'habitation cadastrée AA 546 et AA 549 pour une surface totale de 420 m<sup>2</sup>

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption pour ces deux biens.

b/ Fin du mandat

Monsieur le Maire tient, en cette dernière réunion du conseil municipal avant les élections municipales, à remercier l'ensemble de son équipe et plus particulièrement Marie-Hélène BARRE, 1<sup>ère</sup> adjointe, siégeant au conseil municipal depuis 1995, pour le travail effectué notamment au niveau du social, sa disponibilité. Un travail effectué souvent dans l'ombre.

Le conseil municipal l'applaudit.

Monsieur le Maire tient également à remercier Patrice Pasquier, adjoint, pour son dévouement et sa disponibilité.

Le conseil municipal l'applaudit.

Monsieur le Maire tient à remercier les conseillers sortants, à savoir :

. Béatrice BRETON, qui siégeait au sein de nombreuses commissions municipales et représentait la commune auprès de l'école

. Freddy CLENET, qui a été l'investigateur du site internet

. Alain LAIDET, qui a représenté la commune au sein de la commission développement économique de la CAC.

Le conseil municipal les applaudit.

Monsieur le Maire tient également à se souvenir du choc qu'a ressenti l'ensemble du conseil lors de la disparition de leur ami Léon BRIAND.

Le conseil municipal l'applaudit.